

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT (EN CAS DE MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES)

Ce document-type peut être utilisé tel quel comme un modèle prêt-à-emploi ou comme une source d'inspiration à adapter en fonction de vos pratiques et de vos caractéristiques.

A compléter par le représentant du Maître d'ouvrage lors de la préparation de l'attribution du marché (route A.1., étape 4) et à soumettre à l'approbation de l'organe compétent lors de l'attribution du marché (route A.1., étape 5).

A envoyer ensuite à tous les candidats qui ont remis offre, par e-mail et par recommandé simultanément, en même temps que la décision motivée d'attribution du marché (annexe A.1.10.) et que le rapport motivé de comparaison des offres (annexe A.1.8.)

*(Adresse du pouvoir
adjudicateur)*

Bruxelles, le

.....
A l'attention de

*(Coordonnées du représentant
du pouvoir adjudicateur)*

.....
Par recommandé et par e-mail 

Concerne : Cahier spécial des charges n°

Objet : Marché public de services relatif à l'extraction des matériaux de construction réutilisables
présents dans le bâtiment

Cher Monsieur / Chère Madame,

Le/la vous remercie pour l'intérêt que vous avez réservé au marché visé
sous rubrique et pour l'offre que vous lui avez soumise dans ce cadre.

VARIANTE A : dans la lettre adressée à(aux) l'adjudicataire(s) du marché :

J'ai le plaisir de vous informer que, par sa décision motivée d'attribution du,
le/la a décidé de vous attribuer le marché.

Vous trouverez en annexe une copie de la décision motivée d'attribution du marché et du rapport
motivé de comparaison des offres.

Je vous informe que la période de démontage est fixée du au

Merci de communiquer, par courrier ordinaire ou par e-mail, au plus tard dix (10) jours de calendrier après la date de la présente, soit pour le au plus tard une copie de la police d'assurance de responsabilité civile professionnelle visée à l'article 7.7. du CSC.



VARIANTE B: dans la lettre adressée aux soumissionnaires dont l'offre n'a pas été retenue:

Par sa décision motivée d'attribution du, le/la a décidé d'attribuer le marché à



Vous trouverez ci-joint une copie de la décision motivée d'attribution du marché et du rapport motivé de comparaison des offres, qui exposent les motifs à la base de cette décision.

J'espère que nous aurons le plaisir de collaborer ensemble à l'occasion d'un prochain marché organisé par le/la

DANS TOUS LES CAS (VARIANTES A et B) :

Conformément aux articles 8, 14 à 16 et 31 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures  et de services, vous pouvez contester la décision motivée d'attribution du marché en introduisant 

(si le pouvoir adjudicateur est une autorité administrative au sens de l'article 14 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat)

(a) une demande de suspension d'extrême urgence devant le Conseil d'Etat, dans un délai de quinze (15) jours de  calendrier, prenant cours à compter du lendemain du jour de la présente notification,  ou

(b) un recours en annulation devant le Conseil d'Etat dans un délai de soixante (60) jours de calendrier, prenant cours à compter du lendemain du jour de la présente notification.

De plus amples informations concernant les modalités d'introduction d'une requête devant le Conseil d'Etat peuvent être obtenues à l'adresse suivante : http://www.raadvst-consetat.be/?page=proc_adm&lang=fr / http://www.raadvst-consetat.be/?page=proc_adm&lang=nl.

Merci d'avertir immédiatement le / la, par télécopieur (.....), par courrier électronique (.....) ou par tout autre moyen électronique dans le cas où vous introduisez une demande de suspension d'extrême urgence conformément au paragraphe (a).

OU (si le pouvoir adjudicateur n'est PAS une autorité administrative au sens de l'article 14 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat)

(a) une action en référé devant le Président du Tribunal de première instance de Bruxelles dans un délai de quinze (15) jours de calendrier, prenant cours à compter du lendemain du jour de la présente notification; et/ou

(b) un recours en annulation devant le Tribunal de première instance de Bruxelles dans un délai de soixante (60) jours de calendrier, prenant cours à compter du

lendemain du jour de la présente notification.

Merci d'avertir immédiatement le / la, par télécopieur (.....), par courrier électronique (.....) ou par tout autre moyen électronique dans le cas où vous introduisez une action en référé conformément au paragraphe (a).

DANS TOUS LES CAS

N'hésitez pas à nous faire part de toute remarque que vous auriez à propos de l'organisation du marché, dont il serait utile de tenir compte lors de l'organisation des futurs marchés du/de la

En vous souhaitant une bonne réception de la présente et de ses annexes, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur / Chère Madame, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le / la

(signature, nom et qualité du signataire)

Annexes (2)

1. Décision motivée d'attribution de la marché du
2. Rapport motivé de comparaison des offres du